

Clermont-Ferrand, le 20 avril 2020

Communiqué de presse

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - AVIS DE RÉUNION

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

Michelin a déposé le 17 avril 2020 son Document d'enregistrement universel 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté/téléchargé sur le site internet de la Société www.michelin.com (rubrique Finance / Informations réglementées / Document d'enregistrement universel) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Le Document d'enregistrement universel comprend notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise qui comprend les éléments de rémunération des mandataires sociaux soumis à l'Assemblée générale convoquée pour le 23 juin 2020 ;
- la déclaration de performance extra-financière ;
- le plan de vigilance ;
- les Rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux décisions soumises à l'Assemblée générale convoquée pour le 23 juin 2020, ainsi que leurs honoraires ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- des informations relatives à l'Assemblée générale convoquée pour le 23 juin 2020.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – AVIS DE RÉUNION

L'Avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le mercredi 15 avril 2020 et contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet Avis de réunion ainsi que le Rapport du Conseil de Surveillance sur le projet de résolutions et les informations légales peuvent être consultés sur le site Internet www.michelin.com.

Michelin informe ses actionnaires que son Assemblée générale Mixte sera retransmise en direct et dans son intégralité sur le site Internet AG2020.michelin.com depuis le siège social de Michelin, le mardi 23 juin 2020 à 09h00.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site Internet www.michelin.com, dans les conditions légales et réglementaires. Enfin, Michelin rappelle à ses actionnaires qu'ils pourront exprimer leur vote par correspondance ou par internet à compter du mardi 19 mai 2020.

Contacts

Relations Investisseurs

Edouard de Peuffeilhoux

+33 (0)4 73 32 74 47 / +33 (0)6 89 71 93 73 (portable)

edouard.de-peuffeilhoux@michelin.com

Humbert de Feydeau

+33 (0) 4 73 32 68 39 / +33 (0) 6 82 22 39 78 (portable)

humbert.de-feydeau@michelin.com

Pierre Hassairi

+33 (0)4 73 32 95 27 / +33 (0)6 84 32 90 81 (portable)

pierre.hassairi@michelin.com

Actionnaires individuels

Isabelle Maizaud-Aucouturier

+33 (0) 4 73 32 23 05 / Appel gratuit pour la France : 0 800 716 161

actionnaires-individuels@michelin.com

Clémence Rodriguez

+33 (0) 4 73 32 15 11 / Appel gratuit pour la France : 0 800 716 161

actionnaires-individuels@michelin.com